

# Appréhender les enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales (coopération décentralisée, aide au développement, promotion économique et culturelle)

## Point fort de cette formation

Croisement des savoirs et d'expériences d'experts dans le domaine et/ou d'élu·es ayant déjà œuvré en matière d'aide et de coopération internationale.

### Objectif principal

Comprendre ce que recouvre l'action internationale et les conditions de sa mise en œuvre dans une collectivité territoriale

### Objectifs opérationnels

Comprendre les enjeux de l'action internationale pour son territoire et ses partenaires.

Analyser la méthodologie à mettre en œuvre en déjouant les pièges et présupposés.  
Identifier les moyens d'action à partir de retours d'expériences.

## Contenu

### Les règles juridiques et administratives de l'action internationale des collectivités territoriales

### L'élaboration d'un projet de coopération décentralisée

- Les enjeux en termes de politiques territoriales.
- Les questions à se poser: quelle(s) méthodologie(s) pour quel(s) projet(s)-?
- La question du financement.
- Acteurs et dispositifs.

### L'aide internationale des collectivités territoriales aujourd'hui

- Historique et motivations de 1950 à nos jours.



- L'émergence de nouvelles formes d'actions et de coopérations.
- Les leviers : focus sur la question de l'eau (loi Oudin-Santini) et des déchets (1% déchets).

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.
- Les participant·es doivent se munir de leur ordinateur portable et disposer des codes d'accès aux comptes qu'ils/elles administrent.

## Format

Une journée (6 heures).

## Intervenant·e

Consultant·e en coopération décentralisée.

## Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter  
**le référent**  
Cédis.

## Inscriptions

Pour les élu·es :  
**modalités de financement et d'inscription**

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :  
**modalités de financement et d'inscription.**

